

Chronique étymologique

Taxi- ou Taxo- ?

J'écrivais ceci il y a vingt-six ans, dans la *Revue française d'Entomologie* (N. S. 12, 1, 1990, p. 26-28), sans que j'en doive changer, pour ainsi dire, un iota :

Une étrange guerre, me rapporte-t-on, divise les savants : une guerre terminologique! Elle oppose les partisans de la taxinomie au camp de la taxonomie, la science des lois de la classification. Même les dictionnaires qui font autorité hésitent : Littré a deux lemmes, taxinomie ou taxonomie, et remarque: « On trouve dans les auteurs taxonomie, mais cela n'est pas correct ; les noms grecs féminins en -is, -ios prennent en composition -i ou -io et non -o : *phusiologia*, physiologie. » Dans la partie étymologique, le même auteur cite taxis, *arrangement*, et *nomos loi*, et il ajoute: « *taxis* vient de *tassô*, sanscr. *taksh*, tailler, faire, former ». *Le Robert*, à taxinomie, renvoie à taxonomie et semble admettre l'un et l'autre; il a d'ailleurs un lemme taxi-, taxo- : « premier élément de mots savants, tiré du grec taxis *arrangement, disposition*, et spécialement *ordre de bataille; fixation d'une imposition ...* ». *Robert* (Voir aussi maintenant A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2^{ème} éd. Paris, 1998, p. 3771) date l'apparition de taxinomie ou taxonomie de 1813 (De Candolle), d'où taxi- ou taxonomique en 1842 et taxi- ou taxonomiste en 1875. Le même auteur donne aussi taxologie, terme rare apparu chez P. Larousse en 1875, qu'il définit ainsi : « Science des classifications : la systématique, la taxinomie font partie de la taxologie ».

Entre les deux bataillons manquent les tenants de la taxionomie, aujourd'hui écrasés par les fanatiques de tous bords qui n'ont pas admis qu'on admît et l'-i et l'-o et n'ont permis que l'un ou l'autre. Le fait est qu'en ce domaine aussi il faut choisir son camp : sans hésiter, quant à nous et puisqu'on nous demande notre avis, qui en vaut un autre sans doute, nous dirons donc taxinomie et voici pourquoi.

Il existe un mot apparu en français dans les premières années du XIXe siècle et dont la forme, croyons-nous, n'a jamais été contestée : taxidermie (*Robert* date son apparition de 1806) « art de mettre en place la peau » (traduction littérale) est un mot très bien fabriqué, qui suit les lois de la composition nominale du grec, héritier de l'indo-européen (On consultera aisément E. Benveniste, *Problèmes de Linguistique Générale* II, Paris, 1974 (réimprimé en coll. de poche), chap. XI « Fondements syntaxiques de la composition nominale »).

Imaginons, en supposant l'art inventé au temps de Périclès, * *taxidermia* (l'astérisque indique une forme reconstituée ou supposée), nom féminin, abstrait dérivé de l'adjectif composé * *taxidermos*, dont le sens serait « qui met en place la peau ». Cet adjectif tout à fait plausible appartiendrait à la classe des composés de dépendance verbale, progressifs, du type *terpsimbrotos* (dépendance parce qu'un des deux termes dépend syntaxiquement de l'autre, verbale parce qu'il y a un rapport de dépendance entre un terme verbal et un terme nominal, progressif parce qu'il faut interpréter le composé en progressant du premier terme (verbal) à l'autre (cf. français porte-manteau). *Terpsi-mbrotos* donc, qui signifie « qui charme les mortels », est un composé homérique (d'un type particulièrement archaïque, où le premier terme se termine par -ti, -si ou -i). Un composé de dépendance verbale régressif s'interprète, lui, en commençant par le second terme verbal : ainsi *lao-phoros*, composé homérique, signifie « qui porte le peuple » (cf. en français les mots savants empruntés au grec photophore, agoraphobe, par ex.); le français connaît surtout des composés de dépendance verbale progressifs (type porte-manteau, avec trait d'union avant la récente réforme de l'orthographe).

Le premier terme taxi- n'a, malgré les apparences, rien à voir avec le nom d'action féminin *taxis*, -eôs, féminin qui signifie « disposition, arrangement, assignation à un poste. » Littré indique *taxis*-, -ios, ce qui n'est pas attique (éditeur d'Hippocrate, Littré songe peut-être à la prose ionienne). Rappelons que le premier terme d'un composé est dépouillé de ses marques finales qui indiquent sa fonction dans une phrase où le mot est employé librement ; la forme du terme ainsi dépouillé, c'est son thème : ainsi le thème de *taxis* en composition est • *taxi*-. Le nom *taxis* est formé à partir du verbe *tassô* (attique *tattô*), « placer, ordonner, fixer, assigner une place » (Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire Etymologique de la Langue grecque, Histoire des mots*, 2^{ème} éd., Paris, 2009, s.u. *tassô*). En grec même, *taxi*- apparaît au moins dans un composé, *taxilokhos* « qui commande un *lokhos* », c'est-à-dire une division d'armée ».

Taxinomie (le mot semble apparaître en français au même moment, à quelques années près, que taxidermie), c'est donc « la science des lois de la classification (des espèces vivantes) ». On pourrait imaginer en grec ancien un abstrait * *taxinomia*, dérivé de l'adjectif * *taxinomos*, « qui fixe, qui range et classe les lois des espèces », composé du même type que * *taxidermos*. Mais pourquoi diable créer une forme alternative? Notre stupeur n'est pas injustifiée, puisque, à notre connaissance du moins, la question ne s'est pas posée pour

« taxidermie », mot où, dès l'origine, on a senti et compris le rapport de dépendance entre les deux termes du composé, le premier clairement de sens verbal. On a sans doute été tenté d'insérer taxinomie dans une série de composés, où - nomie (avec le suffixe *-ia* formant l'abstrait sur l'adjectif en *-os*) avait le sens et la fonction du verbe et où le premier terme était le terme régi par le second : tel est en effet le cas, par exemple, de **ergonomos*, « qui dirige, règle le travail » à la base de l'ergonomie, formé sur le modèle de *agoranomos* (fr. *agoranome*) « qui réglemente le marché », de *astynomos* (fr. *astynome*), « qui réglemente la ville », ou, pour être plus explicite, de *oikonomos* « qui règle la maison, le domaine, le patrimoine » (d'où *oikonomia*, fr. *économie*). Ainsi doit s'expliquer, par analogie des premiers termes de composé tels que *ergo-*, *oiko-*, la forme du premier terme dans taxonomie, à moins que, de nos jours, on ne veuille point dire taxi- de peur d'évoquer ... taximètre, compteur dont sont munis des véhicules automobiles. Le taximètre, selon le Robert (voir le *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 3771, s.v. taximètre) apparaît vers 1904, d'abord sous la forme taxamètre, calquée sur l'allemand Taxameter (*taxa-* doit être issu du bas latin *taxa* «taxe» (emprunté au grec *taxis* dans le sens spécialisé de « fixation de sommes perçues»). Un taximètre (les autres composés en taxi- ont entraîné l'altération de *taxa-*) mesure les sommes à payer pour la course ; le véhicule a pris le nom de l'appareil caractéristique, sous une forme abrégée (selon Aragon, cité par Robert, il y eut d'abord des taxis-autos, avant qu'on ait des taxis). Taxi- a aujourd'hui tendu à signifier « véhicule loué pour un temps et à la distance et piloté par un chauffeur » (d'où avion-taxi, vélo-taxi, avec ordre des termes renversé car taxi a été réinterprété comme abréviation de « auto-taxi») ; on a même récemment créé, sans doute plaisamment d'abord, « taxi-girl » (l'ordre des termes trahit, outre le second terme lui-même, l'origine anglo-saxonne), désignant une fille qu'on loue ... pour un certain temps et une certaine distance ...

Pour ne pas écrire une forme *taxo-* due seulement à la loi de l'analogie , il en est qui ont défendu jadis la *taxionomie* : une telle forme est en réalité analogique de physiologie, physionomie, et correspond donc à une petite série de composés français. Mais là encore, l'objection est dirimante : dans les composés en *physio-*, le terme nominal, en première place, est régi par le second terme, verbal (la physiologie c'est « l'art de traiter de la nature ») ; en grec même, les composés en *phusio-* forment une petite série de création relativement récente (ils n'apparaissent pas avant la fin de l'époque classique et l'époque hellénistique) : *phusiognomôn* « qui juge d'après l'apparence physique » apparaît d'abord

chez Aristote, comme *physiologis*, « science qui traite des choses naturelles de la nature (*phusis*) ». La forme du premier terme; *phusi-o*, avec le -o- de liaison entre les deux termes qui est emprunté aux premiers termes du type *ergo-*, *oiko-*, etc., est commode et récente ; la forme ancienne serait *phusi-* (dans l'adjectif composé ancien *phusizoos*, qualifiant chez Homère la terre « qui fait pousser les céréales », *phusi-* avec un -u- long est tiré du verbe lui-même *phuô* «faire croître» et il s'agit ici du seul composé de dépendance progressive de type *terpsimbrotos* avec ce radical, alors que dans *phusio-*, *phusi-* avec un u bref est tiré du nom d'action réalisée que le radical *phu-* a fourni, *phusis* « la nature » en tant que «surgissement effectif» « résultat d'un développement (Cf. P. Chantraine, *op. cit.*, s.v. *phuomai*).

Ainsi ni *taxo-* ni *taxio-* ne se peuvent justifier. La saine compréhension du sens impose qu'on milite pour *taxinomie* (et donc pour l'adjectif *taxinomique*), seule forme qui mérite de contenter les philologues autant que les gens de science.

M. Casevitz

© Les Belles Lettres 2016